

## ► Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	Les Autochtones et l'État canadien
<b>Sigle</b>	ANT3030
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=255529">https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=255529</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Faculté des arts et des sciences, Département d'anthropologie
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2024
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	<b>Mercredi matin. En présence (sur Zoom uniquement en cas de force majeure).</b> 8h30-11h30, Pav. Jean-Brillant.
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	3 à 4h de préparation (ex. : lectures, visionnement de vidéos, prise de notes, rédaction)

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Marie-Pierre Bousquet, professeure titulaire, directrice du programme en études autochtones.
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:marie-pierre.bousquet@umontreal.ca">marie-pierre.bousquet@umontreal.ca</a> ; 514-343-2152
<b>Disponibilités</b>	Sur RDV (Zoom, Skype, FaceTime, Teams, etc.)

Personne-ressource	
<b>Nom, titre et responsabilité</b>	Émilie Coulombe, auxiliaire d'enseignement
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:e.coulombe@umontreal.ca">e.coulombe@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	

Description du cours	
<b>Description simple</b>	Introduction aux thèmes contemporains de la recherche sur les rapports entre les Autochtones et l'État canadien, du point de vue de l'anthropologie politique et juridique. L'objectif subsidiaire est de contribuer à détruire des stéréotypes aussi tenaces qu'erronés sur les Autochtones.
<b>Place du cours dans le programme</b>	Cours de 1 <sup>er</sup> cycle.
<b>Description détaillée</b>	Ce cours est centré sur les questions d'actualité les plus fréquemment abordées sur les Autochtones du Canada, en particulier sur les relations entre les Autochtones et les deux paliers de gouvernement. Prenant en compte la dimension historique des relations entre les autochtones et les autorités de l'État, le cours aborde en particulier les changements survenus pendant le XIX <sup>e</sup> et le XX <sup>e</sup> siècle et qui ont modifié l'équilibre des rapports de force. Parmi les thèmes privilégiés, on s'attardera sur l'évolution des politiques gouvernementales, l'impact des législations, les modifications du régime foncier, les mouvements associatifs, le leadership, le discours et la mise en scène du politique, la représentation pénale. Les cours magistraux seront alimentés de discussions de groupe.

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Lectures et travaux	Évaluations
2024-01-10 10 janvier 2024	Cours introductif. Le politique et le juridique dans la vie des Autochtones	Fortement conseillé : <a href="https://sonialupien.com/apprendre-a-bien-stresser/?fbclid=IwAR0Puz9KKJ3wIVHj20-Twmy-egtXUQ6PZq_3freXcxTlcAlxOYiduGrEkzs">https://sonialupien.com/apprendre-a-bien-stresser/?fbclid=IwAR0Puz9KKJ3wIVHj20-Twmy-egtXUQ6PZq_3freXcxTlcAlxOYiduGrEkzs</a>	
2024-01-17 17 janvier 2024	Qui est Autochtone au Canada? Les « vrais » et les « fauxchtones ».	Leroux 2019. Elchacar 2023.	
2024-01-24 24 janvier 2024	La Loi sur les Indiens (1)	Havard, 2009. Leslie, 2002.	
2024-01-31 31 janvier 2024	La Loi sur les Indiens (2)	Brownlie, 2006. Ladner & Orsini, 2004. Vidéo conseillée : <a href="https://youtu.be/v9FZ4NK1xdw?si=tfENg6cfmetp8Zlx">https://youtu.be/v9FZ4NK1xdw?si=tfENg6cfmetp8Zlx</a>	
2024-02-07 7 février 2024	Le colonialisme bureaucratique	Morantz, 2002. Bohaker & Iacovetta, 2009.	
2024-02-14 14 février 2024	Devenir chef, devenir interlocuteur du gouvernement	Rogers, 1965. Gélinas, 1998.	
2024-02-21 21 février 2024	Faire céder les terres : traités, ententes, revendications	Mercier & Ritchot, 1997. Neu, 2000.	
2024-02-28 28 février 2024	La création des communautés : déplacements, « expropriations », réduction.	Maltais 2017. Jérôme 2011. Conseillé : Choinière et Robitaille 1987.	1 <sup>er</sup> mars 2024 : <b>rendre examen maison 1</b> (sur Studium)
2024-03-06 6 mars 2024	<b>Semaine de lecture</b>		
2024-03-13 13 mars 2024	Mariage, héritage, transmission foncière : avant/après la colonisation.	Roark-Calnek, 1993. Chaplier, Scott & Maire, 2018. Conseillé : O'Bomsawin-Bégin, 2020.	
2024-03-20 20 mars 2024	Le traitements des enfants autochtones. Ex. de la scolarisation.	Carleton 2021. Bousquet 2012. Conseillé : Bousquet 2023. Vidéo conseillée : <a href="https://youtu.be/4sZaoLiv934?si=5N2oqQSaqca4dsJ7">https://youtu.be/4sZaoLiv934?si=5N2oqQSaqca4dsJ7</a>	

2024-03-27 27 mars 2024	Y a-t-il du racisme systémique au Canada? Les commissions d'enquête	Jaccoud 2016. Rousseau et Chartrand 2023.	<b>Débat en classe</b> : préparer un argument (pour ou contre), avec source (modalités expliquées en cours).
2024-04-03 3 avril 2024	Revitaliser les ordres juridiques autochtones : <b>conférence de Maurice J. Kistabish</b> , Université d'Ottawa	Sur Zoom (lien fourni la semaine précédente).	
2024-04-10 10 avril 2024	Les Autochtones face au tribunal : incompréhensions, acculturation La personnalité internationale des Autochtones.	Jaccoud 2020. Ellington 2022. Forest et Rodon 1995.	<b>21 avril 2024 : rendre travail final</b> (sur Studium).

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants(es) de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Dates	Activités	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Pondération
2024-03-01	1 <sup>er</sup> examen maison :	<p>Rédiger un texte de 2000 mots</p> <p>But : apprendre à analyser un élément d'un événement où sont impliqués des Autochtones du Canada et qui les concernent.</p> <p>Choisir UN des éléments suivants, qui se retrouvent souvent au début d'un événement de nature politique : une prière, une reconnaissance territoriale, un petit discours d'ouverture en langue vernaculaire, le fait que l'orateur (ou oratrice) porte une plume, le fait que l'orateur (ou oratrice) porte un vêtement ou un bijou autochtone, ou autre élément qui vous semblera pertinent (ex. danse, partage de nourriture, présence des 4 couleurs, chant au tambour, don de tabac ou thé ou foin d'odeur, etc. Le justifier).</p> <p>Décrire l'élément de votre choix et expliquer dans quelles circonstances il peut apparaître. Expliquer s'il fait ou non l'unanimité au sein de la nation en question, ou des Premières Nations, ou des Autochtones en général et pourquoi.</p>	<p>Clarté du propos</p> <p>Fluidité de l'organisation du texte</p> <p>Adéquation de la bibliographie (4 références scientifiques minimum)</p>	40%
2024-04-21	2 <sup>e</sup> examen maison : Exercice d'analyse	<p>Rédiger une note de recherche de 3500 mots</p> <p>Choisir librement un sujet sur le thème du cours. Il est important de bien choisir et cerner votre sujet et d'accrocher le lecteur dès la lecture de l'introduction, ceci en proposant une idée centrale inédite (une hypothèse originale). Ensuite, il faut présenter une argumentation rigoureuse qui viendra soutenir l'idée de départ. Il conviendra de s'appuyer sur une recherche bibliographique ciblée, afin de montrer quel est l'état des connaissances et éventuellement des controverses sur votre sujet. La conclusion doit montrer en quoi l'hypothèse défendue par l'argumentation est justifiée.</p> <p>Ne pas oublier de définir vos concepts-clés à l'aide de publications scientifiques.</p>	<p>Clarté du propos</p> <p>Aspect convaincant des arguments</p> <p>Adéquation et pertinence de la bibliographie (5 références scientifiques minimum)</p>	55%
En continu	Participation	Lecture de tous les textes obligatoires	Mesures statistiques de Studium	5%
En continu	Participation (bonus)	Vous aurez aussi la possibilité de gagner des points supplémentaires, ajoutés à la note du travail final.	<p>3 points si l'on présente un texte obligatoire en classe.</p> <p>2 points si l'on apporte un argument lors du débat en classe. Possibilité de présenter jusqu'à 2 arguments.</p>	<b>Cliquez ici pour entrer du texte.</b>

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants(es) de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

<b>Dates limites</b>	Respectez les dates limites de remise des travaux.
<b>Dépôts des travaux</b>	Les travaux sont à rendre par fichier électronique (un seul fichier par étudiant), en word (en .doc ou .docx), format 8.5 x 11, marges de 2.5 cm minimum sur chaque côté (1.5 cm en haut et en bas), police 12 points (sauf pour les notes de bas de page, qui seront en 10 points), 1.5 interligne dans un paragraphe et 1.5 interligne entre deux paragraphes, votre nom en tête de chaque page (le dernier travail peut être en interligne simple). Le nom du fichier doit commencer par le sigle du cours, suivi de votre nom de famille. Ex. ANT3030_Untel.travail1.docx . Préférer la police de caractères Times New Roman, ou Times. Ne pas oublier de faire une page couverture.
<b>Qualité de la langue</b>	Orthographe : 1 point en moins par 10 fautes. Au bout de 25 fautes, il vous sera enlevé 5 points. Au bout de 30 fautes, il vous sera enlevé 10 points. Ne s'applique qu'aux francophones de 1 <sup>ère</sup> langue (sont aussi considérés comme tels ceux et celles qui ont fait leurs études en français). Les personnes souffrant de dyslexie, dyspraxie ou dysorthographe sont priées de le signaler à la professeure.
<b>Références</b>	Mettez les références à la fin de votre texte et pas en note de bas de page. Dans le texte, quand vous citez quelqu'un, choisissez la présentation (Auteur, date : page). Choisissez le style bibliographique qui vous convient.

## ► Rappels

### Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2024-01-23

**Date limite d'abandon** 2024-03-15

**Fin du trimestre** 2024-04-30

**Évaluation de l'enseignement** 2024-04-10

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** Au cas où : les cours qui pourraient avoir lieu sur Zoom seront enregistrés et publiés sur StudiUM le jour suivant.

## ► Ressources

### Ressources complémentaires

**Bases de données** Google Scholar  
Cairn, Persée, jstor  
<https://www.erudit.org/fr/>

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/LGB/">http://www.bib.umontreal.ca/LGB/</a>
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm">http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants(es) en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants(es) en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)  
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>